

SERVICE PLANIFICATION

RATTACHEMENT : DIVISION PLANIFICATION

N°	MISSIONS
1	Définir une planification à court, moyen et long terme pour les projets d'assainissement ;
2	Elaborer et suivre du Contrat Programme Assainissement de l'Office
3	Réaliser des études de faisabilité et de Schéma Directeur d'Assainissement ;
4	Réaliser et suivre les études stratégiques liées au domaine de l'assainissement liquide (réutilisation des eaux usées épurées, gestion des boues,...) ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Elaborer et suivre la mise en œuvre du Contrat Programme Assainissement de l'Office ;
2	Consolider et suivre l'évolution des indicateurs du Contrat Programme Assainissement ;
3	Coordonner les missions d'évaluation techniques des bailleurs de fonds ;
4	Réaliser des Etudes de faisabilité, de zonage d'assainissement et du SDA ;
5	Développer les outils et les méthodes de planification des projets d'Assainissement ;
6	Piloter et suivre des programmes de coopération avec des organismes à l'échelle internationale ;
7	Suivre le volet stratégique des études d'assainissement Rural, de Réutilisation des eaux usées épurées et de valorisation des boues lancées par les différents Ministères ;
8	Participer à l'examen et au suivi des études d'Assainissement en cours de réalisation par les différents Ministères (DRPE, Département de l'Environnement, DGCL, Ministère de l'Agriculture...) ;
9	Suivre les mesures d'accompagnement du PNA ;
10	Vérifier l'opportunité des opérations proposées au programme d'investissement ;
11	Planifier les projets d'assainissement sur la base des critères de planification ;
12	Préparer les programmes de financement à moyen et long terme et définir les priorités ;
13	Collaborer et tenir des réunions pour la maîtrise des données nécessaires à l'élaboration du Programme d'Investissement Assainissement de l'Office ;

14	Coordonner le Processus Ressources du système Management de la qualité à DAE ;
15	Animer des présentations sur l'activité Assainissement de l'ONEE à l'Office au profit des nouveaux recrues ou des délégations étrangères.
16	Elaboration de différentes notes techniques et rapports demandés dans le cadre la réalisation des projets d'assainissement

SERVICE ETUDES CENTRE

RATTACHEMENT : DIVISION ETUDES

N°	MISSIONS
1	Piloter la réalisation des études d'assainissement relatives aux projets d'assainissement liquide ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Elaborer le programme annuel des études générales et détaillées en collaboration avec les entités concernées ;
2	Elaborer les termes de référence et les dossiers d'engagement pour le lancement des appels d'offres relatifs aux études et à l'assistance technique ;
3	Assurer le suivi de la réalisation des études générales et détaillées ;
4	Assurer la gestion des marchés d'études dans le cadre de la réglementation et des procédures internes en vigueur ;
5	Assurer la coordination avec les divisions chargées des aménagements, participer au suivi des problèmes particuliers pouvant se poser lors de l'exécution des travaux, et mettre en place les actions nécessaires du ressort du domaine des études ;
6	Assister les Directions Régionales dans la réalisation des études générales et détaillées suivies à leur niveau ;
7	Participer avec DAM aux différentes phases de consultation et de passation des marchés études ;
8	Assister les divisions chargées des aménagements et les directions régionales dans la résolution des problèmes spécifiques pouvant se poser ;
9	Contribuer à la résolution des problèmes techniques qui surviennent lors de la réalisation des projets à la demande des Aménagements travaux ;
10	Participer à l'élaboration des réponses aux requêtes concernant l'assainissement liquide;

11	Participer au développement des différentes technologies d'assainissement liquide en collaboration avec les entités concernées ;
12	Capitaliser sur le processus d'études d'assainissement liquide et proposer les axes d'amélioration

SERVICE AMENAGEMENT NORD

RATTACHEMENT : DIVISION AMENAGEMENT TRAVAUX ASSAINISSEMENT DU NORD

N°	MISSIONS
1	Assurer le suivi, la supervision et la coordination des travaux relatifs aux grands projets d'assainissement centralisés de la zone d'intervention ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Participer à la validation des dossiers d'études APD et DCE des projets centralisés et à l'amélioration des CPS ;
2	Assurer la coordination avec les entités de DAE et DRi pour la réalisation des préalables nécessaires (actions foncières, autorisations,) ;
3	Participer à l'évaluation des offres ;
4	Assurer la gestion technique et administrative des marchés de travaux ;
5	Assurer le contrôle qualitatif et quantitatif des travaux ;
6	Assurer l'application des procédures, normes et réglementation en vigueur ;
7	Assurer le suivi et la coordination de l'intervention de l'assistance technique ;
8	Assurer la coordination technique des différentes composantes du projet avec les entités concernées de DRi et DAE/i ;
9	Elaborer les rapports d'activité ;
10	Etablir les prévisions des paiements et suivre les règlements ;
11	Coordonner avec les entités de DAO en cas de post évaluation ou d'audit du projet.

DIVISION ETUDES ET PROGRAMMATION

RATTACHEMENT : DIRECTION GENERALISATION AEP

N°	MISSIONS
1	Participer à l'élaboration de la stratégie de généralisation de l'AEP et planifier les programmes correspondants ;
2	Coordonner et suivre l'ensemble des études de généralisation de l'AEP ;
3	Moderniser le système de gestion d'information rural.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Diagnostiquer et analyser la situation existante de l'AEP et dresser l'état des lieux ;
2	Elaborer les plans et les programmes de généralisation d'AEP et gérer les banques de projets ;
3	Assurer la gestion des données de la généralisation d'AEP
4	Contribuer à la recherche de financements ;
5	Gérer le budget de la généralisation ;
6	Assurer l'appui aux DR dans le cadre de la décentralisation de la généralisation de l'AEP ;
7	Contribuer à l'élaboration et la réalisation des programmes de formation ayant trait à la généralisation ;
8	Etablir et piloter les programmes des études générales et en standardiser les termes de référence ;
9	Contribuer aux études financières et d'évaluation de la généralisation de l'AEP ;
10	Evaluer les besoins en eau à mobiliser en concertation avec l'observatoire de la demande.
11	Superviser la mise en place du SIG Rural, son alimentation et sa décentralisation.

SERVICE AMENAGEMENT SUD

RATTACHEMENT : DIVISION DEVELOPPEMENT ET COORDINATION

N°	MISSIONS
1	Assurer le suivi, la supervision et la coordination des travaux relatifs aux projets d'AEP dans les agglomérations rurales des provinces relevant des DR1et DR2 ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Assister les Dri dans la réalisation des projets ;
2	Assurer la coordination des projets de généralisation de l'AEP des Dri ;
3	Participer à la validation des APD et des DCE ;
4	Participer à l'amélioration des CPS ;
5	Suivre les travaux des projets de généralisation de l'AEP
6	Assurer la coordination pour la réalisation des préalables nécessaires (actions foncières, autorisations, exploitation...) ;
7	Participer au jugement technique et financier des offres ;
8	Assurer la gestion technique des marchés de travaux ;
9	Assurer le suivi de l'état d'avancement des travaux et élaborer les rapports d'activité ;
10	Engager, en concertation avec les entités concernées de DEP, les études d'expertise complémentaires éventuellement requises lors de l'avancement des travaux ;
11	Veiller à l'établissement et la validation des rapports d'activités inhérents à l'avancement et la réalisation des travaux ;